



## Syndicat CGT Petite Enfance des Services Publics 75

Bourse du Travail. Bureau 325

Château d'Eau. 75010 Paris. Tel : 06 83 01 35 89 [syndicat.cgtpe75@yahoo.com](mailto:syndicat.cgtpe75@yahoo.com)

### AUDIENCE DU MERCREDI 22 JUIN À LA SUITE DU PREAVIS DE GREVE DE LA CGT PETITE ENFANCE 75

Nous avons exprimé notre immense regret que le directeur Xavier Vuillaume ait déclaré vendredi dernier en CHSCT: « *je ne crois pas que les conditions de travail se soient dégradées* ».

**Un engrenage infernal, qui ressort de tous les témoignages des professionnels, s'est mis en place : le manque d'effectifs et de matériel a pour conséquence le surmenage des agents, ce surmenage les épuise et a pour conséquence des absences et des départs, qui alimentent le manque d'effectifs et ainsi de suite. Il faut stopper cette mécanique perverse qui est en train de détruire le service public d'accueil de la petite enfance.**

Ce processus de dégradation continu, accompagné d'un effort considérable sur la « communication », prend des formes diverses, plus ou moins apparentes, plus ou moins transgressives par rapport à l'éthique : diminution des congés, extension des « volants de remplacement », non-respect des normes d'encadrement, sanctions disciplinaires pour l'exemple, à l'aveugle, et démarche « QUALITE ». De quelle qualité parle-t-on ? Tout cela doit cesser !

**Pour cela, un changement radical d'orientation est nécessaire. L'objectif sous-jacent ne doit plus être la diminution des moyens par la mise en place d'expédients tels que ceux évoqués ci-dessus.**

Les moyens, ce sont :

- **la rémunération et les conditions de vie des personnels : 183€ pour tous, tout de suite, une véritable revalorisation, une mise à niveau des indemnités des assistantes maternelles, une politique du logement volontariste : en finir avec l'éloignement progressif du lieu de travail**
- **la mise à disposition d'outils de travail** en état de fonctionnement (liste non exhaustive) : sèche-linge en quantité suffisante, lave-linge...
- **les effectifs** : arrêt de la transgression des normes, ratio 1 pour 5 quel que soit l'heure, plus une seule procédure disciplinaire lorsqu'elles ne sont pas respectées, pas de glissement de tâches, pas un seul jour de congé en moins, plans de professionnalisation d'envergure notamment pour les Agents Spécialisés des Crèches.

**Telles sont les premières mesures qui pourront, pour la CGT, inverser la tendance, rehausser l'attractivité de nos métiers, venir à bout de l'absentéisme chronique et du manque d'effectifs, rehausser la valeur du service offert à la population, en quantité et en qualité.**

Nous avons entendu 2 promesses :

- La demande d'augmentation des indemnités d'entretien et de repas des assistantes maternelles de la Ville de Paris sera étudiée. La direction reviendra vers nous après l'étude...
- Les excès de procédures disciplinaires feront partie des points qui seront étudiés dans le cadre du comité de suivi des responsables (1<sup>ère</sup> réunion prévue le 30 juin).

**Au-delà de ces points, le dialogue est pauvre puisque nous demandions la revalorisation salariale** : il nous a été répondu que c'était déjà fait. Cette réponse est évidemment inadmissible : nous avons démontré, à l'occasion du CT de novembre, que la mal nommée « revalorisation » mise en place équivalait, pour l'essentiel, à une mise à niveau tardive par rapport à l'inflation qui a amputé de près de 13% le pouvoir d'achat réel du fait du scandaleux blocage du point d'indice depuis 11 ans.

**Nous voulons les 183 euros du Ségur pour tous** (silence assourdissant).

**Avec la crise du Covid, le dogme de la « réduction de la dépense publique à tout prix » a vécu. Il faut augmenter les moyens du service public d'accueil de la petite enfance, réellement et sans artifice. La Mairie de Paris va revaloriser le secteur associatif de la Petite Enfance ?**

**Nous l'exigeons pour nous, la priorité doit être le service public !**